



Monsieur le Directeur général,

« Le renforcement du rôle de tiers de confiance et le développement de nouveaux mandats constituent l'un des axes stratégiques majeurs de la Caisse des Dépôts. »

Ces mots, ce sont les vôtres. Vous les avez prononcés lors de vos derniers vœux aux personnels bordelais...

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une décision injuste et incompréhensible de la part des pouvoirs publics qui remet en cause cet objectif car, avant de pouvoir développer de nouveaux mandats, nous devons être en mesure de conserver ceux que nous détenons. La perte des mandats du Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, du Fonds Commun des Accidents du Travail et du Fonds Commun des Accidents du Travail Agricole constituerait un précédent qui pourrait s'avérer très préjudiciable pour l'avenir de notre Etablissement Public.

Monsieur le Directeur général, imaginez 2050.... Imaginez 2050 et une Caisse des Dépôts dépouillée de ses mandats... Si nous ne parvenons pas à faire annuler cette décision dès aujourd'hui, ce futur pourrait devenir notre réalité. Et cette réalité nous n'en voulons pas ! Une Direction des Retraites et de la Solidarité sans Solidarité, nous n'en voulons pas !

Alors même que le Gouvernement se mobilise pour éviter la délocalisation d'activités d'un site de production vers un autre dans l'est de la France, comment peut-il avoir recours à la même méthode, brutale et injustifiée, avec les agents fonctionnaires et les salariés de la CDC ?

Les personnels de l'Etablissement Public, par l'intermédiaire de l'intersyndicale et vous-même doivent avoir aujourd'hui un seul et même objectif : le retrait de ces dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale lors des prochains débats parlementaires. **Nous vous demandons donc de tout mettre en œuvre pour obtenir ce retrait et de soutenir toutes les actions que les personnels pourraient entreprendre pour réaliser cet objectif commun.**

Lors du bicentenaire, vous avez voulu saluer « le dévouement, l'expertise et la fidélité des collaborateurs qui sont l'âme de notre maison ». L'annonce de la perte de mandats a bouleversé les agents de l'Etablissement de Bordeaux, bien au-delà des services impactés car il s'agit d'une profonde remise en cause de leur travail. Nous avons aujourd'hui besoin d'une Direction déterminée et présente à nos côtés. **C'est pourquoi, monsieur le Directeur général, nous vous demandons également de venir personnellement et dans les meilleurs délais rencontrer les personnels bordelais afin de leur montrer votre détermination pour obtenir le maintien des mandats au sein de notre Direction des Retraites et de la Solidarité.**

Nous vous demandons enfin la publication d'un communiqué portant le sceau de la Caisse des Dépôts et associant la Direction, les instances de dialogue social et les représentants du personnel afin d'affirmer la cohésion de notre action qui, à ce stade, est une des clefs de la réussite.

Veillez agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'intersyndicale de l'Etablissement public CDC : CFDT – CGT – FO – SNUP – UNSA

Pour la CFDT

Pour la CGT

Pour FO

Pour le SNUP

Pour l'UNSA